



## PROJET DE CRÉATION DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

Madame, Monsieur,

Le Premier Ministre devrait prendre l'arrêté de « prise en considération » du projet de création du Parc National des Calanques dans les tous prochains jours. Cette décision constitue une étape décisive dans la démarche engagée par le GIP des Calanques et ses partenaires il y a bientôt 10 ans, et qui s'est accélérée depuis l'adoption de la loi sur les « parcs nationaux de nouvelle génération » le 14 avril 2006.

La « prise en considération » marque, d'une part, la reconnaissance par le gouvernement de la valeur exceptionnelle du patrimoine paysager, biologique et culturel du territoire proposé comme périmètre de cœur du Parc national et, d'autre part, le point de départ officiel d'une nouvelle étape essentielle, celle de la concertation pour l'élaboration de la charte et des éléments du décret de création du futur parc.

**Le GIP des Calanques souhaite que cette démarche s'appuie sur la plus grande transparence et une très large participation des acteurs concernés.**

Nous vous invitons à participer à la première réunion des « *Ateliers de la concertation* » qui concernera **l'organisation des usages terrestres en cœur de parc**. Elle se tiendra le :

**le jeudi 16 avril 2009  
à 14 h  
au siège du GIP des Calanques**

**Afin de ne pas dépasser un effectif d'une trentaine de participants, gage d'efficacité**, nous souhaitons que les structures associatives et de l'Etat soient représentées par une seule personne et les collectivités locales au maximum par un élu et un technicien.

Chaque responsable de structure recevra prochainement une invitation officielle à la signature de Guy Teissier, président du GIP, l'informant du dispositif global de concertation ainsi que des premiers ateliers.

Merci de nous confirmer le nom (ou éventuellement les deux noms pour les collectivités) de la personne qui sera présente à cette première séance par retour de mël ou à l'adresse mël [ateliersconcertation@gipcalanques.fr](mailto:ateliersconcertation@gipcalanques.fr). Vous recevrez également sous peu le document préparatoire à cette réunion.

**Le Groupement d'Intérêt Public des Calanques**

Parc d'Affaires Marseille Sud - Bd de l'océan, Impasse le Paradou, Bât A4  
13009 MARSEILLE

Tél.: 04 91 72 65 73 Fax: 04 91 73 23 99

Visitez notre nouveau site Internet / [www.gipcalanques.fr](http://www.gipcalanques.fr)